Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1970)

Rubrik: Service international de recherches (Arolsen)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Service international de recherches (Arolsen)

En 1970, année de son 25e anniversaire, le Service international de recherches (SIR), dont le CICR assume la direction depuis 1955, a reçu 123 329 demandes. Ce nombre n'est que légèrement inférieur à la moyenne annuelle des quinze dernières années (149 381), période au cours de laquelle le plus élevé fut atteint en 1957 avec 203 801 demandes et le plus bas en 1963 avec 100 799 demandes.

Les demandes de certificats d'incarcération et de résidence, qui sont en relation avec la loi d'indemnisation entrée en vigueur dans la République fédérale d'Allemagne en 1953, ont de nouveau formé la majeure partie de ces demandes (71 169). Les demandes d'actes de décès se sont élevées à 7 173, les demandes de documents ayant trait à des cas de maladie à 6 270, les demandes de recherches individuelles à 5 640 et les demandes de photocopies à 2 208, le reste constituant des demandes d'informations diverses (30 869).

Après avoir examiné toutes ces demandes, le SIR a donné, en 1970, 169 106 réponses, sous forme de certificats d'incarcération et de résidence, d'actes de décès, de documents ayant trait à des cas de maladie, de rapports, de réponses positives et négatives, de lettres explicatives ainsi que de photocopies.

L'établissement des fiches de référence, pour les documents anciens et nouvellement acquis, a passé de 632 006 en 1969 à 1 046 869 en 1970. Ainsi 1 075 265 fiches ont été classées dans le fichier central (627 822 en 1969). Il s'agit du nombre le plus élevé depuis 15 ans. A la fin de 1970, le fichier central comprenait 30 millions de fiches.

Enfin, mentionnons que l'acquisition de nouveaux documents provenant des camps de concentration, de la Gestapo, des prisons et autres lieux de détention, ainsi que de documents d'ordre général a été, comme les années précédentes, très importante.

Services de soutien

SERVICE DES DÉLÉGATIONS

En 1970, le CICR a mis sur pied un Service des délégations, ayant pour tâche essentielle le recrutement et la formation des délégués.